COMMUNE NOUVELLE
DINAN LÉHON

Commune Nouvelle de Dinan

Le Magazine

NOËL À DINAN !

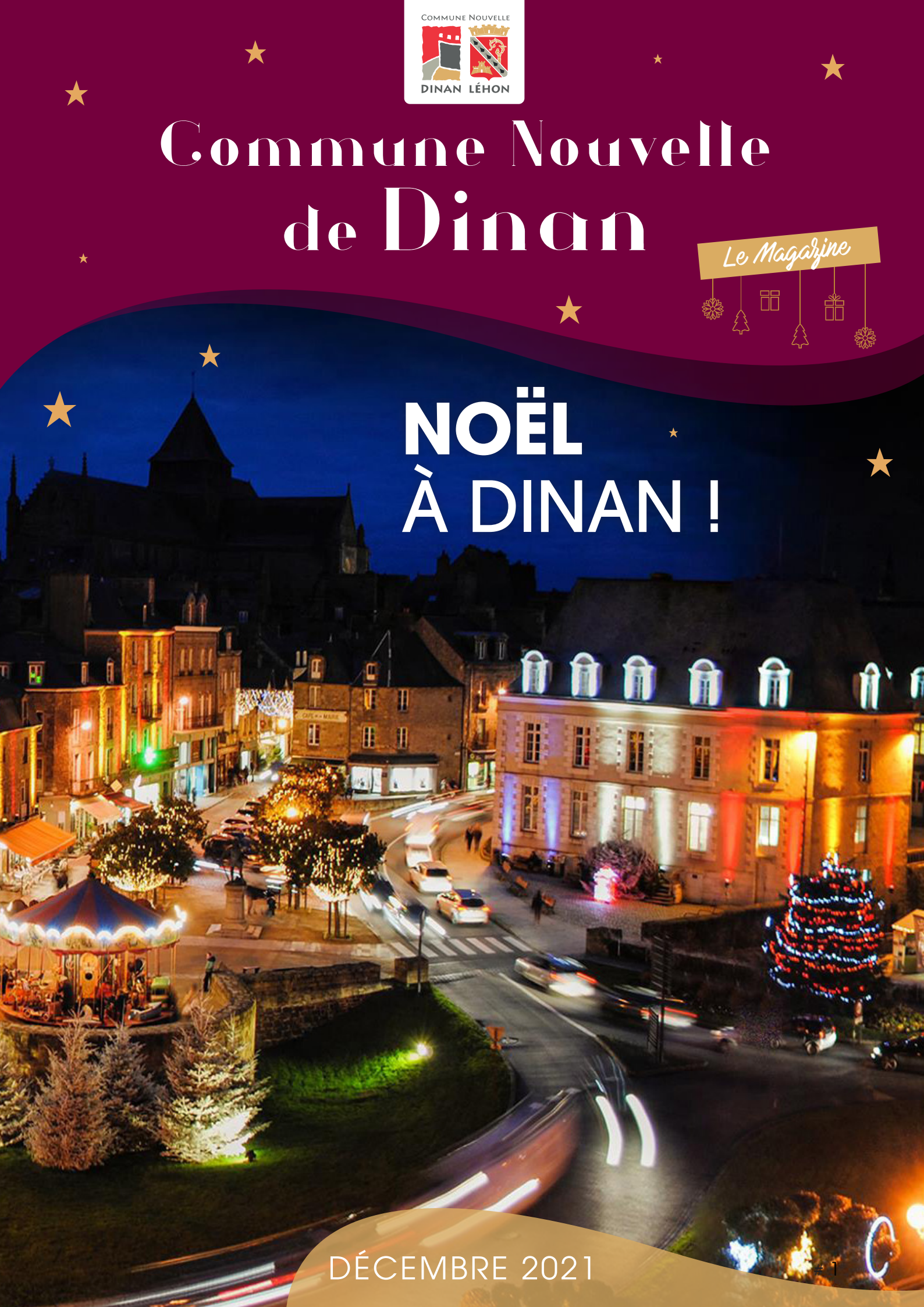

DÉCEMBRE 2021

Éditos

Jours de fête ! À l'approche des fêtes de fin d'année, Dinan revêt ses habits de lumière. Une nouvelle fois, les visiteurs seront nombreux pour découvrir notre ville parée de lumière. Ils pourront découvrir et apprécier, les 650 commerces qui font de notre centre-ville un immense marché de noël à ciel ouvert. Les noëls dinannais sont souvent inoubliables. La Ville propose, cette année encore, des animations pour tous les publics : déambulations, animations musicales ou théâtrales. Le Marché de Noël et la patinoire retrouveront leur place sur l'Esplanade de la Résistance pour la plus grande joie des petits et des grands. Un feu d'artifice sera tiré depuis le Château de Dinan le mercredi 22 décembre. Il promet d'être exceptionnel.

Au cours du mois de janvier se dérouleront les traditionnelles cérémonies de vœux, à Léhon d'abord, à Dinan ensuite. Accompagné du Maire délégué de Léhon, des adjoints et conseillers municipaux, je ferai le bilan de cette année 2021 qui s'achève. Pour beaucoup d'entre nous elle restera une année douloureuse. Ces cérémonies seront aussi l'occasion d'évoquer les perspectives pour 2022 et de dévoiler le nouveau logo de notre ville. Celui-ci permettra aux habitants des deux communes historiques de Léhon et Dinan de s'identifier au travers d'une nouvelle identité graphique commune, qui se veut à la fois rassembleuse et respectueuse de leur identité. C'est une étape importante pour notre commune nouvelle, née en 2018 et qui prend aujourd'hui sa vitesse de croisière.

Jours de fête ! Jours de joie ! Joie de se retrouver en famille, entre amis, à l'occasion de ces fêtes de fin d'année. Les temps difficiles que nous traversons nous invitent aussi à retrouver le sens du partage et de la solidarité notamment avec les personnes seules ou qui connaissent une situation sociale, professionnelle, familiale douloureuse. Ils nous invitent aussi à garder le sens du collectif pour surmonter ensemble les épreuves des temps présents. Gardons confiance !

Je vous souhaite à toutes et à tous de très belles fêtes de fin d'année.

Didier Lechien

Maire de Dinan

2021 s'achève ! Une année qui aura permis de transformer en profondeur certains hauts lieux de notre Petite Cité de Caractère.

Tout d'abord, l'espace situé entre la Mairie déléguée et l'`Hostellerie des Moines a enfin achevé sa mue. Les éclairages mettent en valeur cet espace où l'on imagine facilement la tenue de moments de convivialité. Le stade du Clos Gastel, quant à lui, a été transformé en terrain hybride. Dans quelques semaines, les footballeurs pourront de nouveau fouler cette pelouse qui sera d'une qualité exceptionnelle et enfin à la hauteur du talent des joueurs qui la fouleront !

Comme chaque année, le traditionnel marché de Noël de Léhon prendra place sur le site de l'Abbaye. Organisé par l'association du même nom, il se déroulera le 10 décembre et sera cette année encore une vitrine ouverte sur l'artisanat et les plaisirs des sens. Soyez nombreux à en profiter.

Enfin, j'aurai le plaisir, accompagné de Didier Lechien et de l'ensemble du conseil municipal, de vous accueillir au Clos Gastel pour la cérémonie des vœux de la commune déléguée. Elle se déroulera le 7 janvier prochain et sera cette année encore un temps privilégié pour échanger avec chacun d'entre vous.

Bonne fêtes de fin d'année à toutes et à tous !

René Degrenne

Maire délégué de Léhon

SOMMAIRE

P.2 Éditos
P.3 Retour en images
P.4 Brèves
P.6 Conseil Municipal
P.7 Commerce
P.8 Fêtes de fin d'année
P.14 Patrimoines - Urbanisme
P.16 Atelier du 5 Bis
P.18 Développement Durable
P.20 Musées - Culture
P.22 Vie Citoyenne
P.23 Expressions Politiques
P.24 Agenda

Magazine édité par la Commune Nouvelle de Dinan - 21, rue du Marchix – BP 44162 - 22104 Dinan.
Directeur de la publication : Didier Lechien / Rédaction : Isabelle Bréhinier / Graphisme : Charlotte Le Bihan
Date de parution : Décembre 2021 / Imprimeur : Atimco, Allée des Ecotays - 35270 Combourg.
Crédits photo : Mairie de Dinan, Grand Rue Production, Alexandre Lamoureux, Ouest France, Petit Bleu, ETA, Marie Claire, Merci pour le chocolat, Guérin Jean-Paul Photographie.

1ER FORUM DE L'ACCÈS AU DROIT

Le premier forum de l'Accès au Droit s'est déroulé le 18 septembre dernier, au Clos Gastel.

Cette matinée, organisée par la Ville en partenariat avec le Conseil Départemental d'Accès au Droit (CDAD) ainsi que le CLSPD de Dinan et des communes associées, a permis au public de rencontrer gratuitement des professionnels du droit et des associations. Avocats, huissiers, notaires, délégués au Défenseur des droits, CCAS, gendarmerie, UFC Que Choisir, conciliateurs de justice… étaient présents sur une vingtaine de stands pour répondre aux problématiques du quotidien comme les conflits de voisinage, les violences faites aux femmes ou encore le surendettement…

À l'issue de cette matinée, une table ronde sur les incivilités envers les élus a été organisée pour les élus du territoire. En parallèle, quatre sessions de formation, destinées également aux élus, ont été dispensées par le GIGN.

CLSPD
Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
DINAN ET COMMUNES ASSOCIÉES

ARRIVÉE DU TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE, DINAN À L'HONNEUR

Le vélo et Dinan étaient à l'honneur le 26 septembre dernier. Trois ans après son dernier passage, le Tour de Bretagne Cycliste avait de nouveau rendez-vous avec les pavés dinannais pour un final haletant. L'étape, retransmise en direct sur France 3 Télévision, révélait une fois de plus la beauté et les atouts de nos paysages et de notre cadre de vie.

LE JUMELAGE LÉHON-ABSTATT A FÊTÉ SES 40 ANS !

Le Maire et le Président du comité de jumelage ainsi qu'une cinquantaine d'amis d'Abstatt ont fait le déplacement à Dinan, du 1er au 3 octobre, pour célébrer les 40 ans du Jumelage.

Après une réception officielle à l'Hôtel de Ville, les familles ont pu profiter d'un programme riche et varié élaboré par le comité des Amis du Jumelage de Léhon et sa Présidente Joëlle Sorel. Un week-end amical et convivial malgré une météo bien capricieuse.

ÉTONNANTS AMATEURS

Après une année blanche en 2020, les étonnants amateurs ont pu organiser une exposition Salle de la Source les 24 et 25 octobre derniers. Un week-end de partage de passions et de talents sans compétition. Bravo aux artistes !

Rendez-vous est déjà pris pour 2022.

> PARIS 2024 SE PRÉPARE À DINAN

Le Comité Paris 2024 s'est engagé à ce que les Jeux Olympiques et Paralympiques soient ceux de toute la France. La Ville de Dinan labellisée « Terre De Jeux 2024 » a souhaité prendre part à l'aventure, en mettant plus de sport dans la vie de ses habitants et en leur faisant vivre la magie de cet événement unique.

La Ville a donc candidaté pour devenir terre d'accueil de délégations olympiques et paralympiques. Le résultat est tombé le 7 octobre dernier ! Dinan a été retenue pour accueillir les disciplines suivantes :
- Football,
- Cyclisme sur route olympique,
- Cyclisme sur route paralympique.

Il appartient maintenant aux délégations de faire leur choix parmi une liste de centres de préparation suivant leurs besoins spécifiques et leurs préférences. À suivre...

> ÇA POUSSE AU CLOS GASTEL

La réfection du terrain hybride du Clos Gastel suit son cours.

• **La première phase de travaux** qui regroupait le terrassement, le drainage, la préparation du sol et le système d'arrosage est achevée.

• **La deuxième phase de travaux** a débuté, avec la semence de graines de gazon naturel et l'injection de milliers de fibres synthétiques.

La pose de la main courante et des clôtures sont en cours. La date de livraison du terrain n'est pas encore connue, celle-ci étant dépendante de la pousse du gazon naturel.

> À DINAN, ON COMPOSTE !

Déjà engagée dans une démarche de réduction et de valorisation des déchets, notamment par la mise en œuvre de plusieurs composteurs dans les écoles et à proximité des quartiers résidentiels, la Ville poursuit sa démarche en accompagnant le programme de déploiement de composteurs de Dinan Agglomération.

À Dinan, un composteur collectif a été installé dernièrement au pied de la résidence des Essarts.
Cette nouvelle gestion des biodéchets en pied d'immeuble permet d'alléger une poubelle de ménage de plus de 30 % et de générer du compost réutilisable par les habitants ou par les agents des espaces verts de la commune.

Deux associations, « Des Idées plein la terre » et « Compost'Tout » étaient présentes aux côtés des habitants du quartier des Essarts pour inaugurer cette nouvelle aire de compostage.

Vous souhaitez une aire de compostage dans votre quartier ? Contactez le service Développement Durable de la Ville : agenda21@dinan.fr

> UN POULAILLER À L'ÉCOLE DES FONTAINES

L'école des Fontaines, déjà engagée dans une démarche environnementale à travers la mise en place d'un potager et l'utilisation d'un composteur collectif pour transformer les déchets du restaurant scolaire en bio-ressources, est allée encore plus loin en accueillant depuis la rentrée de nouvelles occupantes : deux poules !

Pour les accueillir, les agents des services techniques de la Ville ont créé un enclos dans l'enceinte de la cour des maternelles. Ce dispositif permet de rassembler élèves, corps enseignant et parents d'élèves autour d'un projet écologique. C'est également un véritable vecteur de communication sur le gaspillage alimentaire et le compostage domestique.

De nouveaux aménagements au cimetière de Dinan

Afin de faciliter la visite des familles, de nouveaux aménagements ont été réalisés, par les agents des Services Techniques, au cimetière de Dinan :

• **Un parking** de quinze places a été aménagé, du côté de l'allée des Grandes-Vallées, pour faciliter l'accès des usagers à la partie la plus reculée du cimetière.

• **Deux chariots** sont désormais disponibles à l'entrée principale du cimetière afin de transporter plus facilement les fleurs et les ornements. Un système de consigne permet d'emprunter des arrosoirs.

• **Le columbarium**, qui comportait déjà 32 emplacements, devrait accueillir prochainement douze nouvelles cases. Un chantier estimé à environ 5 500 euros, similaire à celui réalisé dans le cimetière de Léhon l'année dernière.

Un pupitre au carré militaire

Un pupitre a été installé courant novembre afin de retracer l'histoire du carré militaire. Le carré militaire, après un grand remaniement en 1941, a pris sa disposition actuelle en 1984 grâce à l'action déterminée du Lieutenant-Colonel Ains, président du Souvenir Français de Dinan.

Ce carré de 236 tombes est composé de **quatre ensembles** : Le carré 24 reçoit 66 morts de 14-18 du 24e Régiment de Dragons, du 15e Hussards et du 10e d'Artillerie. Le carré 26, recueille 99 Morts pour la France de 14-18. Le carré 28, recueille 17 Morts pour la France de 39-45 ou d'Indochine. Le dernier enterré est le Caporal-Chef Anthony Bodin, tué en Afghanistan, le 1er août 2009. L'allée des Allemands regroupe 54 tombes d'Allemands tués entre 1914 et 1918.

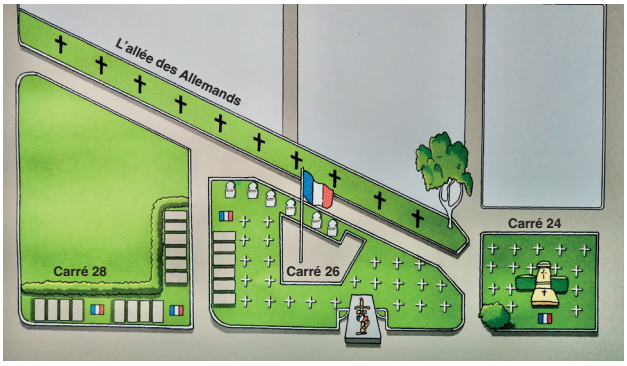

Assise rocheuse du Château de Léhon

Fin 2020, un effondrement d'une partie de l'assise rocheuse du château de Léhon s'est produit sur deux à trois mètres, entraînant des perturbations sur la route départementale de Calorguen.

Rapidement, un périmètre de sécurité a été mis en place tandis que la Ville confiait à la société GEOLITHE la réalisation d'un diagnostic sanitaire et d'une étude d'avant-projet qui a consisté en :
› Un nettoyage préalable de la végétation ;
› Un état sanitaire de l'ensemble de l'assise rocheuse ;
› Des propositions techniques devant permettre de répondre aux fragilités constatées.
L'ensemble de l'opération s'est élevé à 17 028 euros.

À l'issue de la restitution de ce travail, une première opération de purge des éléments rocheux, les plus fragilisés, a été réalisée.

Parallèlement, les investigations sur la roche ont permis d'identifier plusieurs facteurs de risques susceptibles d'entraîner à moyen terme d'autres chutes de pierres, justifiant à la fois le maintien du périmètre de sécurité ainsi que la nécessité d'entreprendre d'importants travaux complémentaires.

Aussi, la Ville de Dinan a confié à l'entreprise GEOLITHE une mission complémentaire de maîtrise d'œuvre.

Des travaux de sécurisation rue de la Nourais à Léhon

Afin de sécuriser les sorties de l'école Duguesclin et du complexe sportif, des aménagements de voirie ont été réalisés rue de la Nourais. En complément des ralentisseurs déjà présents, la chaussée a été rétrécie afin de limiter la vitesse des véhicules. Un panneau va également être mis en place prochainement pour signaler l'entrée de l'école et inciter les voitures à ralentir.

Conseil municipal du 28 septembre

• Subventions et financement d'un emploi tripartite
Plusieurs versements de subventions à des associations ont été votées ce soir-là. Le conseil municipal a également acté la participation de la Ville dans le financement d'un emploi tripartite au bénéfice de l'association Dinan Natation Sauvetage. Des demandes de subventions auprès de partenaires institutionnels pour le terrain hybride et des travaux à la bibliothèque ont par ailleurs été votées.

• Remparts – Création d'une subvention municipale
Entre la fin du 18ème siècle et la Seconde Restauration, l'État a procédé à l'affeagement puis à la vente aux particuliers de l'ensemble des fortifications dinannaises. En 2021, 40 propriétés privées, rassemblant environ 130 propriétaires se partagent encore 500 mètres linéaires de remparts ainsi que deux tours. Afin d'accompagner au mieux ces propriétaires dans leurs travaux d'entretien et de restauration, le conseil municipal a validé la création et les modalités de versement d'une subvention municipale qui vient s'ajouter aux subventions que l'État, la Région Bretagne et la Fondation du Patrimoine accordent déjà au titre de la préservation des monuments historiques classés.
(Voir page 14).

• Mise en place d'une commission d'indemnisation amiable pour soutenir les commerçants impactés par les travaux
Afin d'accompagner les commerçants pendant les périodes de travaux qui pourraient impacter leur commerce, la Ville met en place une commission d'indemnisation amiable.
(Voir page 7).

• Mise en place de deux commissions de sélection pour l'occupation du domaine public
Deux avis d'appel à candidature ont été lancés en vue d'assurer la continuité de la circulation d'un petit train touristique dans la ville et l'occupation d'emplacements dans le port, destinés à l'exploitation d'une activité de transport à passagers et à l'exploitation d'une activité nautique. Une commission de sélection a été créée pour étudier ces candidatures afin de respecter les règles d'impartialité et de transparence.

• Affaires immobilières
Plusieurs affaires immobilières ont été actées : cession de parcelle Rue Waldeck Rousseau, acquisition de terrains pour continuer l'aménagement de cheminements piétons entre Dinan et Léhon, rétrocession de voirie dans le domaine public au lotissement du Verger.

Conseil municipal du 19 octobre Spécial Mère Pourcel

• Cette séance du conseil municipal était principalement axée sur le projet de reconstruction de « la Maison de la Mère Pourcel ».
Après une présentation de l'historique puis un rappel de la gestion du sinistre entre 2019 et 2021, M. Olivier Weets, Architecte en chef des Monuments historiques, a présenté à l'assemblée les grandes étapes du projet de restauration et de rénovation de l'îlot du « Vieux Dinan ».
Le conseil municipal a ensuite délibéré sur la présentation de la stratégie municipale de reconstruction de l'immeuble « de la Mère Pourcel » et de réhabilitation de l'îlot « du Vieux-Dinan ». Il a également validé la création d'un comité de pilotage composé d'élus et de personnes qualifiées pour suivre, au plus près, l'élaboration et la mise en oeuvre du projet.

Prochain conseil municipal : le mercredi 15 décembre à 19h30

Une dynamique commerciale

• Dans le cadre de la politique d'attractivité commerciale, **un diagnostic** a été mené sur la Ville ces derniers mois. Ce diagnostic a été confié au bureau d'études Berenice, expert en urbanisme commercial.
Les objectifs de cette étude sont de :
- mieux comprendre les enjeux spécifiques du territoire ;
- partager le diagnostic avec les habitants et les commerçants ;
- proposer un plan d'actions.

> Un bilan de ce diagnostic sera présenté dans les prochains mois.

• Nouveauté dans les Halles « La Cohue »
« La Cohue » est le marché couvert de la Ville, où, chaque jour, neufs commerçants et artisans sont présents. Vous y trouverez de nombreux produits : fruits et légumes de saison, un large choix de fromages, quelques produits d'épicerie fine ou encore des petits plats et boissons pour vous restaurer.
Situé entre la rue de la Mittrie et la rue de la Cordonnerie, c'est un lieu de partage au cœur de Dinan !

Après l'arrivée du Little Colibri, de nouveaux occupants pourraient vous accueillir durant tout le mois de décembre.

Pour plus d'informations :
https://www.dinan.fr/80/les-halles-dinan-la-cohue

• Le site : « Commerces-dinan.fr » :
Vos commerçants préférés vous attendent sur le site : https://www.commerces-dinan.fr/ ou via l'application « Boutic Dinan » disponible sur Android et IOs !

Horaires d'ouvertures, places de stationnement disponibles, bons plans, travaux – toutes les informations pour faciliter vos achats.

Animations de Noël

Les commerçants de Dinan participent activement cette année à l'animation de la Ville pendant les fêtes de fin d'année (Voir page 11).

Mise en place d'une Commission d'Indemnisation Amiable

Avec pour objectif d'accompagner les commerçants impactés par les travaux de la rue de Léhon et de ses environs.

La réalisation d'aménagements sur le domaine public peut parfois perturber l'accès aux immeubles riverains des travaux.
Lorsqu'ils hébergent des activités professionnelles, cette gêne se traduit, le plus souvent, par des pertes d'exploitation pouvant mettre en péril la poursuite de ces activités.

Par délibération du 8 décembre 2020, le conseil municipal de Dinan a validé l'engagement de la rénovation complète de la rue de Léhon et de ses environs.

Les travaux ont débuté au troisième trimestre 2021 et devraient s'achever au Printemps 2022. En dépit de la volonté de limiter au maximum les nuisances, pour les riverains, ce chantier peut occasionner une gêne spéciale pour les professionnels situés dans ce secteur.

Ainsi, une Commission d'Indemnisation Amiable destinée à indemniser les commerçants et artisans situés rue de Léhon, rue Auguste-Pavie, rue du Guichet et rue Sainte Barbe a été créée lors du conseil municipal du 28 septembre 2021.

Tout commerçant situé dans le périmètre concerné peut compléter un dossier de demande d'indemnisation et l'adresser à la Ville de Dinan.

Renseignements complémentaires :
l.rigourd@dinan.fr

Fêtez Noël à

La Ville sera illuminée jusqu'au 3 janvier !
- Le soir de 17h30 à 23h.
- Le matin de 7h30 à 8h30.
- Toute la nuit les 24 et 31 décembre.

Les illuminations 2021 à #Dinan

#Illumine Dinan

Après le sapin géant lumineux du parvis de la gare, et les nouveaux décors lumineux dans le magnolia de l'église St Malo, découvrez cette année, les **nouvelles traversées lumineuses** des rues du Marchix et de la Ferronnerie.

Après avoir transformé tout le parcours lumineux en LED (diodes électroluminescentes, très économes et résistantes), la Ville investit dans des structures en BIOPRINT, un matériau recyclable et biodégradable, fabriqué à base de canne à sucre. Ce processus de fabrication émet 10 fois moins de CO_2 que celui de l'aluminium.

4 agents du service Électricité mobilisés, avec le renfort des services Espaces Verts, Peinture et Magasin pour le déploiement des sapins et le montage du Marché de Noël.

7 semaines de montage.

3 semaines de démontage.

Envie de flâner, de trouver des cadeaux originaux ? Découvrez les Marchés de Noël de Dinan et de Léhon.

★ Le Marché de Noël de Dinan

Le Marché sera ouvert :
- Du lundi au vendredi de 15h à 20h
- Samedi et dimanche de 11h à 20h

Du 4 au 24 décembre, Esplanade de la Résistance

Au pied de l'Hôtel de Ville, une vingtaine de commerçants vous attendent dans leur chalet en bois pour vous faire découvrir de nombreuses idées cadeau ou produits gastronomiques. Musique de Noël, odeurs de vin chaud, gourmandises à déguster sur place ou à emporter…tous les ingrédients sont réunis pour passer un bon moment. *Port du masque obligatoire !*

- **Du 26 au 30 décembre : Marché de noël spécial associations caritatives**

Nouveauté cette année : la Ville a décidé de prolonger le Marché de Noël de Dinan jusqu'au 30 décembre, en réservant un chalet aux associations caritatives qui se partageront son occupation pour communiquer et mettre en avant leurs actions.

Abbaye de Léhon
Vendredi 10 décembre
15h > 23h

★ Le Marché de Noël de Léhon

L'association du Marché de Noël de Léhon vous a concocté, cette année encore, un programme aux « petits oignons » pour partager en famille ou entre amis des moments conviviaux et magiques dans ce lieu historique.

Le Marché de Noël de Léhon ouvrira ses portes à 15h et les refermera à 23h. De nombreux exposants vous accueilleront au pied de l'Abbaye. *Port du masque obligatoire !*

> Présence de nombreux artisans locaux.

> Restauration sur place : ronde de soupes, tartes salées, galettes saucisses, huîtres, gâteaux, crêpes et gauffres faits maison.

> Vin chaud, châtaignes grillées...

Un décor qui change !

La placette, située derrière la Mairie déléguée, a fait l'objet d'une superbe rénovation. Sa mise en lumière, chaleureuse et raffinée, permettra d'accroître le charme de ce superbe Marché de Noël et du site de l'Abbaye.

Les animations

- 18h : Descente aux flambeaux jusqu'au parvis, précédée du Bagad An Daoudour.

- 19h30 : Arrivée du Père Noël en calèche, avec une animation surprise pour les enfants.

- 21h : Chants traditionnels de Noël dans le cloître de l'Abbaye, par la chorale Musicalement Votre.

> CRÈCHE VIVANTE tout au long du Marché de Noël (troupe de théâtre « Noum Balourds » de Quévert).

★ Les animations organisées par la Ville

Emplettes & Stationnement

Les commerces seront ouverts les 3 dimanches avant Noël (5, 12 et 19 décembre).

La Ville de Dinan, pour soutenir et accompagner l'économie locale, propose durant ces 3 week-ends (samedis compris) **la gratuité du stationnement** sur tous les parkings à barrières (Hôtel de Ville, Thiers, Duguesclin et Centre Historique). Extension de cette gratuité les 24-25-31 décembre et le 1er janvier.

› **Petit rappel :** Jusqu'au 31 mars 2022, la Ville propose une heure de stationnement gratuit par jour dans ces mêmes parkings.

Les incontournables du Père Noël

› Sa boîte aux lettres, installée devant la Mairie de Dinan (livraison express directement au Pôle Nord !).
› Sa maison, positionnée sur le Marché de Noël.
› Ses apparitions nombreuses en Ville.

Piétonisation

Les 4 et 5 décembre, les 11 et 12 décembre et du 18 décembre 2021 au 2 janvier 2022 :

› Secteur pietonnier de 11h à 19h30 :
- Grand' Rue : section comprise entre la rue de La Garaye et la Place des Cordeliers
- Place des Cordeliers
- Place des Merciers
- Rue de l'Apport
- Rue Sainte-Claire
- Rue de l'Horloge
- Rue de la Poissonnerie
- Impasse Reslou.

Cette piétonisation ne s'applique pas aux riverains, aux véhicules utilisés pour assurer une mission de service public (Dinamo!, …), aux véhicules de secours et de sécurité, aux véhicules ayant une autorisation municipale et aux cycles sans moteur.

Les moments magiques

› Déambulations d'échassiers

- Les samedi 11 et dimanche 12 décembre à 18h :
Spectacles Voie Lactée et Nautilus, par la compagnie « Cirque en Spray » dans le centre historique de Dinan.
- Le vendredi 17 décembre à 18h :
Spectacle « Le Bal des lampions », par la Compagnie Cielo, dans le centre historique de Dinan.
- Le samedi 18 décembre à 18h :
Spectacle de « Cocoquelicots », par la compagnie Pied en sol, dans le centre historique de Dinan.
- Le dimanche 19 décembre :
Spectacle « Les souffleurs de rêves », par la Compagnie Cielo, dans le centre historique de Dinan.

› Il fait son grand retour !

Un magnifique feu d'artifice sera tiré du Château de Dinan le **mercredi 22 décembre à 20h.**
- Public accueilli sur la place du Duc Jean IV, sur les Petits Fossés et sur une partie du parking Duguesclin.
› Afin d'éviter les embouteillages, merci d'anticiper votre arrivée sur le site.

Le Château de Dinan

Histoires et légendes du Moyen Âge (lectures de contes)
› **Les 18, 19 et 29 décembre à 15h.**

À l'occasion des fêtes de fin d'année, venez découvrir en famille les histoires et légendes du Moyen Âge : farces et fabliaux, épopées arthuriennes et aventures de Renart sont au programme des lectures de contes au Château de Dinan.

À partir de 6 ans / Animations incluses dans le prix d'entrée.
Sur inscription au 02 96 87 45 20.
Pass sanitaire obligatoire !

Vous souhaitez faire un don ?
La Ligne du don 3637

Dans le cadre du Téléthon, le samedi 4 décembre dernier, le comité SMLH de Dinan a préparé une heure musicale à l'orgue de l'église Saint-Malo.

L'Association Din'En Forme a également participé à cette belle journée avec une marche familiale longeant la Rance.

La Maisnie des Remparts a organisé un Bal Renaissance, à la Salle Schuman, avec les musiciens de LA QUABRIOLE.

Les Kiwanis, le Rotary, le Lion's Club, le Lycée Dominique Savio et le Bagad An Daoudour étaient présents avec leurs traditionnels stands pour vendre de bons repas ou des décorations de Noël.

Merci à tous pour votre participation et pour vos dons !

★ Les associations dinannaises animent les fêtes de fin d'année

Par Dinan Territoire Commerçant

› La vitrine magique de Noël

Du 8 au 24 décembre à 17h

Dans une vitrine située au cœur de la ville, estimez le montant total de la vitrine mise en jeu et, si l'estimation est juste, remportez tout ce qu'elle contient ! Comment faire ? Retirez les bons à remplir auprès de votre commerçant favori et remettez votre bulletin auprès de l'un des partenaires de l'opération : Hôtel de Ville, Bibliothèque, Office du Tourisme, patinoire ou Atelier du 5 Bis.

Bonne chance à vous !

› La plus belle vitrine de Dinan

Tout le mois de décembre

Pour renforcer l'ambiance de Noël à Dinan et amener de la magie dans les rues, les commerçants, artisans et restaurateurs s'engagent dans un concours de la plus belle vitrine de Noël. La vitrine la plus féérique sera récompensée par un jury composé d'un enfant, d'un représentant de la Ville de Dinan, d'un représentant de l'Office de Tourisme, d'un représentant d'Émeraude Entreprises et de la Présidente de l'association organisatrice.

Venez découvrir les vitrines de vos commerçants !

› L'arrivée du Père Noël au port de Dinan en bateau

Samedi 18 décembre à 18h

Suivi d'un goûter pour les enfants et les parents. Un moment de partage et de surprises !

› Les déambulations du Père Noël

Du 18 au 24 décembre

Distribution de gourmandises dans les rues de Dinan par le Père Noël.

Par l'association de la Mittrie et des Halles

› Le loto de Noël

Du 1er au 24 décembre

Chez chacun des commerçants participants de la rue de la Mittrie et des Halles, les enfants pourront venir récupérer leur bulletin de participation et seront invités à rechercher la boule dans chacune des vitrines de la rue. Le gagnant sera tiré au sort !

Par le Comité des Fêtes de la Rue Saint-Malo

› Vente d'articles de Noël devant la Chapelle Saint-Joachim

Le samedi 4 et dimanche 5 décembre de 10h à 17h

L'association ouvrira un atelier de fabrication d'objets décoratifs de Noël, sur le parvis de la Chapelle Saint-Joachim. Il y aura également un stand de vin chaud.

Par Rance Jogging

› La Corrida Dinannaise

Le mercredi 29 décembre à 19h

L'association Rance Jogging souhaite récompenser le plus-beau costume … alors quel que soit votre niveau sportif : vous pourrez gagner la course et dans tous les cas passer une soirée aussi décalée que réchauffée !

Distance de 10 km.
Renseignements / inscriptions : www.rance-jogging.com

› La traditionnelle patinoire

Du 4 au 30 décembre

Dinan Territoire Commerçant, en partenariat avec la Ville, vous propose une patinoire au coeur du Marché de Noël.

100 m² de glace synthétique pour une patinoire de 8 mètres sur 12. Avec des hivers de plus en plus doux et le souci permanent des services de la Ville de respecter l'environnement et d'économiser l'énergie, le choix de la glace synthétique s'est imposé tout naturellement.

- **Du 4 au 17 décembre :** du lundi au vendredi de 15h à 19h30.
- **Du 18 au 30 décembre :** du lundi au dimanche de 11h à 19h30.
- **Le samedi 25 décembre :** fermé.
- **Le vendredi 31 décembre :** de 11h à 16h.

Pour un Noël plus durable

Une décoration « Ho Home » Made

Cette année, on récupère, on réutilise, on fabrique, on cueille !

Réalisez sans difficultés **des décorations de Noël** abordables, durables et adorables grâce à cette pâte sans cuisson.
La recette est toute simple :
Ingrédients :

- 1 verre de Maizena
- 2 verres de bicarbonate de sodium
- 1 verre d'eau

1- Mettez tous les ingrédients dans une casserole, faites chauffer à feu doux jusqu'à ce que le mélange épaississe et se détache du fond de la casserole.
2- Vous pourrez alors le travailler comme une pâte à modeler pour créer des petites figurines ou des décorations.
3- N'oubliez pas de faire un trou dans celles que vous voudriez accrocher dans votre sapin.
4- Laissez sécher à l'air libre au moins 24 heures jusqu'à durcissement complet et ensuite décorez !
5- Rajouter les ficelles afin de les disposer dans votre sapin.

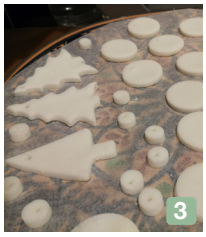

Des couronnes et guirlandes naturelles !

Vous ne sortirez plus faire vos balades sans votre panier. Branches, pommes de pin, feuilles séchées, gui, la nature s'invite à notre table et dans notre sapin. En janvier, votre composteur pourra accueillir vos décorations, si vous arrivez à vous en séparer !

Lancez-vous et réalisez en famille votre couronne de Noël ou de l'Avent.

Pour cela il vous faut :

1- Un cercle de base : Réalisez le avec du bois sec ou un anneau métallique (astuce : vous en trouverez dans les vieux abat-jours, vous pouvez également utiliser un cintre que vous déformerez en cercle). Il pourra resservir l'année suivante.

2- Du feuillage de résineux ou de houx pour qu'il tienne jusqu'à Noël, voire février, si vos décorations de Noël traînent toujours un peu plus longtemps dans votre salon.

3- Des décorations : Choisissez-les de préférence colorées afin qu'elles contrastent avec le feuillage, en fonction de vos balades : pomme de pin, mini pommes, églantier, baie.
› N'hésitez pas à ajouter les décorations qui vous plaisent ou même des tranches d'agrumes.

4- Pour maintenir le tout, le fil de fer utilisé par les fleuristes est idéal et un pistolet à colle est toujours précieux !

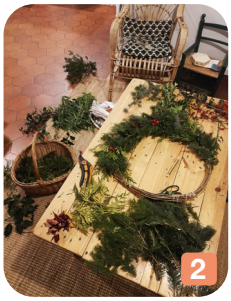

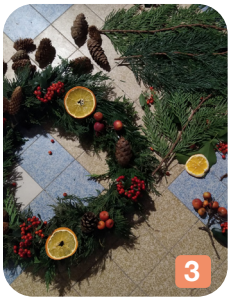

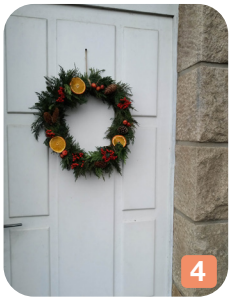

Pour les guirlandes, là aussi, laissez parler votre imagination et vos trouvailles :

Comment faire sécher des tranches d'agrumes ? Couper des tranches très fines, pour qu'elles sèchent plus vite et restent claires. Les étaler sur une grille et les mettre à 100 °C au four durant 1 heure. Il faudra prolonger la cuisson si le séchage n'est pas suffisant. Si vous êtes patient, vous pouvez même laisser les tranches sécher sur un radiateur.

Mon beau sapin, où le déposer en janvier ?

Pour ne plus voir de sapins traîner tristement sur les trottoirs en janvier, le service Espaces verts de Dinan vous propose de les récupérer après les fêtes. Vos sapins trouveront une nouvelle vie en étant broyés et serviront de paillage pour les parterres de la Ville.
Vous trouverez forcément un point de collecte près de chez vous :

- Centre technique municipal de Léhon
- Parking des Tennis de Léhon
- Parking du Clos Gastel
- Trou au chat
- Place Saint-Sauveur
- Rue Louise Weiss
- Rue du Quai
- Place Saint-Jean
- Place du Champ Clos
- Parking Henry Dunant
- Parking Geistdoerfer.

Pour rappel, il est interdit de laisser son sapin dans un lieu non prévu à cet effet. Trois solutions s'offrent à vous : le laisser se décomposer dans votre jardin, l'apporter aux points de collectes énumérés ci-dessus ou l'amener en déchèterie.

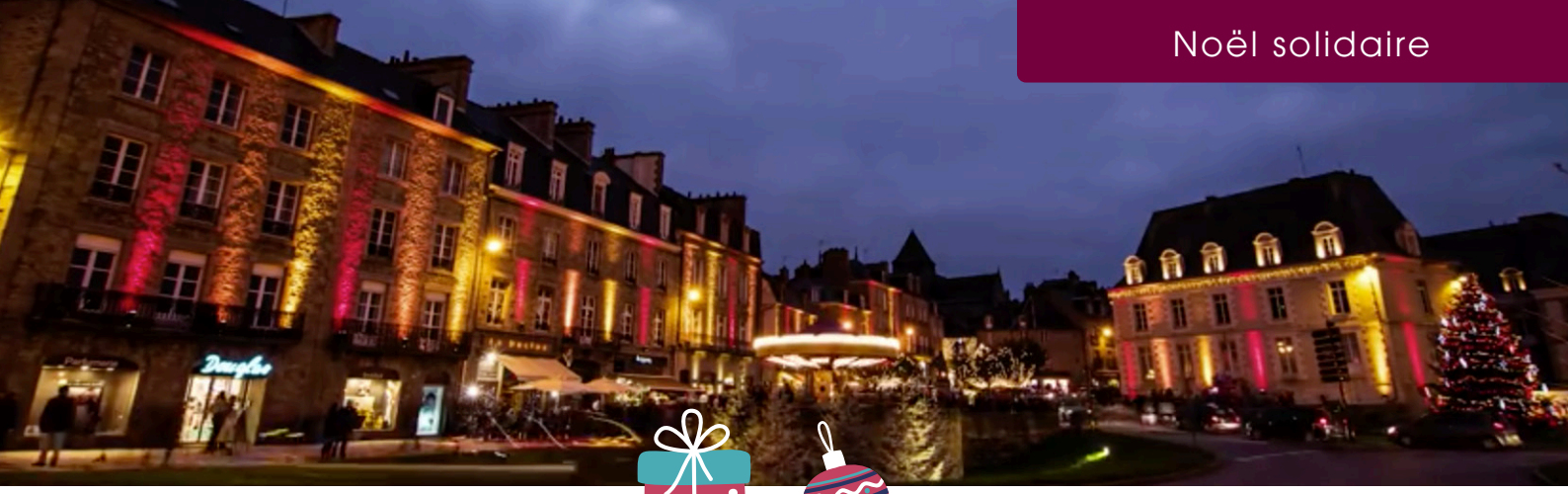

• Banquets des ainés

L'an dernier, les banquets des aînés n'avaient pu se tenir en raison de la crise sanitaire. Il est temps de se retrouver autour d'un bon repas et d'une animation musicale sympathique !
Les personnes âgées de plus de 60 ans sont conviées :
- le dimanche 16 janvier, à la salle du Clos Gastel, pour les habitants la Commune déléguée de Léhon.
- le dimanche 20 février au Centre des Congrès René Benoît, pour les habitants de Dinan.
Tarifs selon l'âge (sur présentation d'une pièce d'identité) et règlement par chèque à l'ordre du Trésor Public.
› Inscription à la Mairie déléguée pour Léhon (02 96 87 40 40) et au CCAS pour Dinan (02 96 87 17 00).
Nous vous attendons nombreux !

• Colis de Noël

La Ville offre aux personnes âgées de plus de 75 ans et aux revenus modestes un colis pour Noël.
À l'intérieur, un repas gourmand et des petites douceurs.

› Inscription au CCAS jusqu'au 10 décembre (avec justificatifs de domicile et d'impôts sur le revenu).

Contact : CCAS au 02 96 87 17 00.

• L'EHPAD Yves BLANCHOT fait son marché de Noël

Les résidents de l'EHPAD et leurs familles se mobilisent pour récolter des fonds en organisant une journée « Marché de Noël » **le mercredi 15 décembre.**

Au sein de la résidence, de nombreux objets ou créations artistiques seront en vente sur des stands tenus par les ainés et leurs proches, ravis de participer à cet évènement convivial et utile. Les fonds récoltés serviront à financer du matériel d'animation, des sorties ou la venue d'intermittents du spectacle durant l'année. Venez découvrir leurs talents !

• En voiture, Simone !

Le CCAS s'est mobilisé, le 7 octobre dernier, pour accompagner des aînés à la Bibliothèque municipale afin d'assister à un spectacle d'orgue de Barbarie intitulé « En voiture, Simone ». Dans la salle, d'autres structures d'accueil - pour personnes âgées - étaient également présentes au milieu du public pour assister à la représentation. Merci au personnel qui était au petit soin pour assurer le confort des spectateurs et leur offrir un goûter à l'issue du spectacle.

Retour sur la semaine de « La Mère Pourcel »

Du 19 au 24 octobre derniers, plusieurs temps forts sur la « Maison de la Mère Pourcel » et l'îlot du « Vieux Dinan » ont été organisés : un conseil municipal, une conférence au Théâtre des Jacobins en présence d'architectes spécialisés, des visites guidées et des animations à la Maison du Gouverneur.

Plus de 1 000 personnes
ont participé à ces temps d'échanges !

Un bulletin municipal spécial « Mère Pourcel » avait également été distribué pour rappeler l'histoire de cette maison, les deux années écoulées sur les travaux de sécurisation et présenter le calendrier et les contraintes qui encadrent la re-construction de cet édifice emblématique.

Il en ressort que les Dinannais sont très attachés à cet édifice et souhaitent sa renaissance. Des animations et une communication régulière seront organisées tout au long de l'avancée de ce grand projet.

> Il n'y a pas d'âge pour s'intéresser au patrimoine ! Rencontre avec Swenn, jeune fan de la Mère Pourcel !

Lors de la semaine dédiée au projet de la Maison de « la Mère Pourcel », M. le Maire a rencontré un jeune dinannais passionné par cet édifice.
Swenn a 7 ans, il est en CE1. Il y a environ un an, à l'occasion d'une balade en centre-ville avec sa maman, il l'interpelle sur cette maison dévastée par un incendie. C'est le début de beaucoup de questions et d'activités autour de la Mère Pourcel et des maisons en pans de bois. Dessins, recherches, activités manuelles tournent autour de cette nouvelle passion.

Swenn avec sa maquette de la « Mère Pourcel ». Bravo !

Remparts, restauration et mise en valeur du front nord

> Une convention d'études archéologiques

Dans le cadre du projet de restauration et de mise en valeur du « front nord » de son enceinte urbaine, la Ville, le Ministère de la Culture et l'Institut National de Recherches Archéologiques Préventives (INRAP), ont convenu d'un partenariat pluriannuel portant sur un programme d'études archéologiques. Une convention a été signée, à cet effet, le 28 septembre dernier.

L'enjeu principal est de compléter la connaissance historique, archéologique et architecturale de ce remarquable ensemble fortifié, depuis ses origines jusqu'à la période contemporaine. Au-delà de l'apport scientifique, la Ville pourra tirer parti de ces éléments pour affiner certaines options du programme de restauration, à commencer par une meilleure connaissance de la fausse-braie et des défenses avancées de la porte Saint-Malo. Pour rappel, les remparts nord de Dinan bénéficieront d'une aide de 2 millions d'euros dans le cadre du plan de relance.

Dès la fin de l'année, une équipe de deux chercheurs, assistés par des étudiants en archéologie vont effectuer des fouilles sur plusieurs portions des remparts : la première année dans le secteur du parking Thiers, la deuxième année à proximité de la porte de Saint-Malo.

Afin de sensibiliser le public aux fouilles archéologiques, des visites seront programmées et des projets éducatifs seront développés avec les établissements scolaires.

> Des aides pour les propriétaires

Lors du conseil municipal du 28 septembre dernier, les élus ont adopté à l'unanimité une délibération portant sur la création d'une subvention municipale à destination des propriétaires des remparts pour les accompagner dans leurs travaux d'entretien et de restauration.
Cette subvention municipale vient s'ajouter aux subventions que l'État et la Région Bretagne accordent déjà au titre de la préservation des monuments historiques classés. La subvention est plafonnée à 10 000 euros. Celle-ci est accordée à partir d'un montant minimal de travaux éligibles s'élevant à 5 000 euros.

Informations auprès du service Patrimoines :
patrimoine@dinan.fr

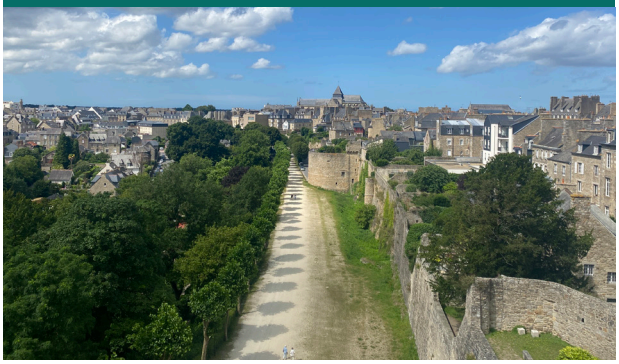

Lutte contre le logement vacant, la Ville en action !

Dans le cadre des actions menées pour la revitalisation du centre-ville, la Ville poursuit sa démarche de lutte contre le logement vacant.
Encouragée par le Plan National de lutte contre les logements vacants lancé par le gouvernement en 2020 et par la loi récente d'août 2021 Climat Résilience, cette opération a pour but de créer une offre de logement dans un contexte de tension du marché tout en permettant de préserver le patrimoine bâti. L'optimisation de l'utilisation des logements et locaux existants contribue également à la préservation de l'environnement en limitant l'étalement urbain et l'artificialisation des sols.

> 200 logements inoccupés

Après une période de diagnostic menée par Emma Toullic - chargée de mission au sein du service Urbanisme de la Ville depuis le début de l'été (enquête de données, récolte d'informations sur le terrain, …), il ressort qu'environ 200 logements (dont 7 immeubles entiers) seraient inoccupés depuis plus de deux ans en centre-ville.

> Des démarches auprès des propriétaires

Dans un premier temps, la Ville souhaite traiter ce sujet structurant avec pragmatisme par des démarches et actions concrètes envers les propriétaires.
Aussi un courrier de sensibilisation et d'information ainsi qu'un questionnaire a été envoyé aux 115 propriétaires et 20 SCI concernés pour les informer et les inviter à prendre contact avec la chargée de mission sur les logements vacants. L'objectif sera d'accompagner les propriétaires dans leur réflexion et les diriger, au cas par cas, vers des solutions en vue d'une remise en vente ou en location de leur bien.

Dans un second temps, le périmètre d'étude sera étendu sur toute la commune et une réflexion sur l'ensemble des outils à utiliser sera menée pour permettre la réhabilitation de ces logements.

Contact : s.urbanisme@dinan.fr

Extension du Site Patrimonial Remarquable de Dinan (SPR)

Dinan Agglomération a engagé une démarche de réinterrogation et d'extension du périmètre du Secteur Sauvegardé de Dinan devenu Site Patrimonial Remarquable (SPR) en vue de son classement.
Cette mission a été confiée au groupement Baizeau composé d'une architecte du patrimoine, d'un historien, d'un urbaniste, d'un paysagiste et d'une socio-économiste.

> Objectifs et enjeux

- Faire de la Vallée de la Rance le maillon paysager commun aux deux communes, socle de la réflexion, pour définir le futur périmètre du SPR ;
- Permettre aux deux rives du port et du fleuve de bénéficier d'une servitude commune et cohérente au service de la conservation et de la mise en valeur du patrimoine bâti et des paysages ;
- Disposer d'un outil de gestion urbaine moderne, protecteur, valorisant et en phase avec l'attractivité du secteur.

> Calendrier de l'étude

L'étude se déroule en 3 phases :
- **De juillet 2021 à avril 2022 :** étude préalable.
- **De mai 2022 à juillet 2022 :** délimitation des périmètres.
- **De juillet 2022 à avril 2023 :** élaboration des dossiers administratifs et enquête publique.

> Médiation et participation citoyenne

Une approche pédagogique sensibilisant la population à l'enjeu de la démarche et au nouveau dispositif est mise en place par Dinan Agglomération, **en lien étroit avec le service patrimoines de la Ville de Dinan.** Une réunion d'information et des réunions participatives thématiques ont été organisées ces dernières semaines.

Le public a la possibilité de s'exprimer tout au long de la démarche :
- soit par le biais d'un registre papier mis à sa disposition à la Mairie déléguée de Léhon pour la Ville de Dinan
- soit par le biais de la boîte mail :
spr.registre@dinan-agglomeration.fr

Un stagiaire à la démocratie participative

Depuis plusieurs années, la Ville a engagé plusieurs démarches participatives sur des projets structurants : aménagement de la place Sant-Sauveur et ses abords, quartier de la Gare, participation au Grand Débat National...

La Ville souhaite poursuivre cette démarche et aller plus loin en développant la participation citoyenne des habitants, notamment par la mise en place d'instances de démocratie locale.

La participation c'est :
• **Un mécanisme** permettant d'intégrer, le plus en amont possible, les idées des citoyens au processus d'élaboration d'un projet,
• **Une écoute attentive** de la population pour cerner les attentes, connaître les usages, les pratiques et pouvoir les traduire en action publique,
• **Une ambition** d'intégrer des points de vue variés et nouveaux en permettant à ceux qui ne s'expriment pas ou peu de le faire.

En parallèle de ces consultations pour les grands projets, la Ville au travers de L'Atelier du 5 Bis, labellisé Centre Social municipal, accompagne déjà des démarches participatives construites par des habitants ; leur participation étant au cœur du projet du centre social.

Afin de développer cette démarche et d'en construire ses outils, un stagiaire a été recruté pour une mission de 6 mois. Nourdine Ibrahim, Etudiant en Master 2 de sociologie, est arrivé le 27 septembre dernier dans les services et a pour missions de :
› Réaliser un diagnostic pour mieux identifier les enjeux et les besoins dans la perspective de la création d'instances associant les habitants,
› Contribuer à l'élaboration d'un cadre d'intervention pour la mise en œuvre d'un budget participatif,
› Mettre en œuvre des actions à destination des publics éloignés de la participation citoyenne.

Comment adapter les modalités de démocratie locale aux besoins et aux réalités des Dinannais ?
Afin de saisir le point de vue et les attentes de chacun sur le fonctionnement des instances participatives, plusieurs actions seront menées jusque fin décembre :
- Lancement d'une enquête en ligne ;
- Entretiens avec des habitants membres d'instances de démocratie participative et des élus ;
- Interventions de rue à la rencontre des habitants ;
- Échange avec des jeunes et des personnes éloignées du numérique.

Ces données seront ensuite analysées aux fins d'exploitation et de restitution au public au premier trimestre de l'année 2022.

Un Tiers lieu sur la Ville ?

Un Tiers lieu est un espace de vie entre le domicile et le travail où les activités sont définies par les habitants et évolutives au fil du temps. Dans les tiers lieux, on crée, on forme, on apprend, on fait ensemble, on fabrique, on participe, on tisse du lien social…
Et pourquoi pas un tiers lieu à Dinan ?
Une journée festive et surtout créative s'est déroulée, le 27 novembre au Manoir de Réhories, afin de réfléchir à l'expérimentation d'un tel espace de rencontres et d'échanges sur la Ville.

Une restitution est prévue dans quelques semaines.
Plus d'infos en contactant L'Atelier du 5 Bis.

Un nouveau Projet Social pour la Ville

L'Atelier du 5 Bis est labellisé Centre Social par la CAF. Tous les 4 ans, le Projet Social doit être renouvelé. Une démarche est menée dans ce sens depuis juin 2020.

> C'est quoi un Centre Social ?

> Vers un Projet Social 2022-2026

Le projet social c'est la feuille de route du centre social. Plusieurs étapes amènent à sa construction dans une dynamique associant élus, habitants, bénévoles, partenaires et agents. C'est un chemin que le centre social mène depuis juin 2020 :

- **1ère étape : Regarder en arrière, faire le bilan.**

Qu'est-ce que l'on a construit ensemble ces quatre dernières années ? Ce qui a marché ? Ce qui est à améliorer ?

- **2ème étape : Ici et maintenant, quels sont les enjeux sur la Ville ?**

Les besoins et les envies des habitants ? La vision des partenaires, des élus et de l'équipe ? Les agents de l'Atelier du 5 Bis ont fait :
- Près de 96 h de vélo à votre rencontre pour écouter les préoccupations du quotidien.
- Des recherches statistiques pour capter les évolutions du territoire.

- **3ème étape : On se projette dans l'avenir à partir de toutes ces données.**

Qu'est que l'on souhaite développer ces quatre prochaines années ? Quelles actions à mettre en œuvre ? Comment on s'organise pour associer les habitants, les bénévoles, les élus et les partenaires ?

- **4ème étape : Place à la rédaction de la feuille de route.**

Et enfin, nous y voilà ! La feuille de route est prête. Le projet sera soumis à la validation de la CAF et du conseil municipal avant la fin de l'année.

Zoom sur des actions portées par des habitants :

> Balade zéro déchet

Un groupe d'habitants s'est mobilisé pour créer une balade découverte zéro déchet.
Le principe : explorer un quartier à la recherche d'indices et, en même temps, ramasser les déchets croisés ici et là.
Une envie à partager ? Un lieu à faire découvrir ? Tous les mois, un groupe d'habitants se réunit et s'organise pour concocter un programme pour passer du bon temps ensemble ! Au programme : chants, balade dans la région, loto… N'hésitez pas à les rejoindre.
Contactez L'Atelier du 5 Bis au 02 96 39 38 21.

> Un projet de jardin partagé à Léhon

Plusieurs habitants des Petites Landes et des Îles Bretonnes ont eu l'idée de créer un jardin partagé dans leur quartier.
Afin d'accompagner les habitants dans ce projet, la Ville a organisé une rencontre le 20 novembre dernier sur un terrain des Petites Landes où des parcelles pourraient être aménagées.
Vous souhaitez participer ou en savoir plus ?
Contactez L'Atelier du 5 Bis au 02 96 39 38 21.

Un 1er Forum des Mobilités

Le premier Forum des Mobilités s'est tenu le 25 septembre dernier sur l'Esplanade de la Résistance.
De nombreux partenaires de la mobilité était présents : EHOP Covoiturage, Mobil Rance, Dinan Agglomération, l'association Liaisons Douces… pour informer et sensibiliser la population sur les modes de déplacements alternatifs à la voiture individuelle qui existent sur le territoire et qui sont encore parfois méconnus.
› **Vous avez été plus de 500 à y participer** pour venir graver votre vélo, nous faire part de vos retours sur les aménagements cyclables ou simplement pour profiter des animations proposées par la Compagnie du Cri Porteur.
Expérience à renouveler !

Entretien des arbres : des obligations et des conseils

Les propriétaires sont tenus d'entretenir leurs arbres et arbustes afin d'assurer qu'ils ne soient sources d'aucune nuisance chez leur voisin ou sur la voie publique. Pour cela, les propriétaires peuvent tailler et élaguer eux-mêmes, ou faire appel à une entreprise. Ils bénéficient alors d'un avis et d'un savoir-faire d'expert. Les interventions de taille doivent permettre de préserver, protéger et pérenniser la vie de nos arbres.

› **Différentes interventions sont possibles :**
- la taille à la plantation et la taille de formation permettent de former le tronc et la charpente de l'arbre en éliminant les défauts qui pourraient engendrer des problèmes futurs.
- la taille d'entretien permet de maintenir la forme établie à la suite de la taille de formation.
- la taille d'adaptation consiste à modifier ou ajuster une partie de l'arbre par rapport à une contrainte, tout en préservant sa silhouette et son fonctionnement normal.
- la taille de conversion a pour objectif de changer la forme de l'arbre et sa conduite. Elle doit être progressive et non brutale.
- la taille de restructuration concerne des arbres mutilés ou dépérissants.
- la taille sanitaire ou de prévention des risques consiste à éliminer certaines parties de l'arbre afin de tendre à limiter les risques pour les personnes ou pour les biens (bois mort, branches cassées ou arrachées, branches parasitées, ...).

Conseil :
S'il est parfois nécessaire de tailler ses arbres, il est important de ne pas oublier que les arbres n'ont naturellement pas besoin d'être taillés ou élagués. C'est leur coexistence avec nos activités humaines qui l'impose (passage de voiture, ombre, proximité du voisinage...). Prenez ces éléments en considération et imaginez votre arbre à sa taille adulte lors de vos plantations. Le bon arbre, au bon endroit est celui qui ne génère que peu d'entretien et de risques.

Qualité sanitaire des eaux littorales

• La reconquête de la qualité sanitaire des eaux côtières est un enjeu fort sur le littoral de la Côte d'Emeraude et de ses estuaires.
Les contaminations microbiologiques et les pollutions liées au déchets et déjections peuvent avoir un impact sur des usages sensibles comme la pêche à pied de loisirs ou la baignade.
Les collectivités mènent des actions, portant notamment sur l'assainissement, mais d'autres actions sont nécessaires qui requièrent une mobilisation collective. Chacun peut participer, à son niveau, à la lutte contre ces pollutions :
- en mettant aux normes son système d'assainissement,
- en ramassant les déjections de son chien sur les trottoirs,
- en ne déversant pas les eaux noires de son camping-car dans les eaux pluviales.

La Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE Rance Frémur lance une campagne de sensibilisation en ce sens.

• N'oublions pas la campagne de sensibilisation « ICI commence la mer » de Cœur Émeraude.
À Dinan, comme dans la grande majorité des communes françaises, les eaux de pluie finissent dans les cours d'eau, (chez nous, la Rance). En effet, la pluie passe par les canalisations sous la chaussée et finit irrémédiablement dans le milieu naturel, en emportant tout ce qui se trouve sur son passage, mégots de cigarette, huile ou essence, déjections canines et autres déchets.
› 23 macarons « pédagogiques » ont été déployés en ville.

LE RECYCLAGE SOUS TOUTES SES FORMES

Opération Récup'Journaux

Depuis 2019, une filière de recyclage du papier journal est implantée sur l'agglomération dinannaise.

Comment ça marche ?
Les associations collectent des journaux qui sont transformés en ouate de cellulose : un isolant biosourcé. Au lieu d'être un déchet, le journal est donc directement transformé, par l'entreprise Cellaouate située près de Morlaix.

Créatrice d'emplois et d'un support d'activité pour l'Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT) de Quévert, lieu de stockage des journaux, qui accueille 160 travailleurs en situation de handicap, la filière soutient l'économie locale et s'inscrit dans une économie circulaire en circuit court, innovante, durable et solidaire.

• Vous êtes une association locale ?
Rejoignez l'opération Récup'Journaux, récupérez des journaux auprès de vos adhérents, famille, amis... et bénéficiez d'une source de financement régulière pour vos projets !
• Vous êtes une entreprise ?
Faites don de vos journaux à une association locale dans le cadre de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) !
Cette opération est proposée par l'Association ESS'PRance (Economie Sociale et Solidaire en Pays de Rance) avec Cellaouate, l'Esatco Les Pifaudais et Dinan Agglomération.
N'hésitez pas à contacter l'ESS'PRance : contact@essprance.fr / 07 67 29 27 12.

› https://www.facebook.com/groups/recyclerieranceemeraude/

La recyclerie

La recyclerie du Pays de Dinan et du Pays de Saint-Malo : je donne, tu donnes... nous recyclons !

Ce groupe Facebook créé en 2021 par l'association AGENDAOU vise à limiter les apports en déchetterie et à promouvoir l'économie circulaire.
Quand vous vous séparez d'un objet en le donnant, d'autres le réparent, le transforment et ainsi nous luttons tous contre le gaspillage et la pollution.
Dans ce groupe, vous pouvez proposer gratuitement toute sorte d'objets dont vous souhaitez vous débarrasser : des matériaux dont vous n'avez plus besoin, un vélo devenu trop petit pour votre enfant, un meuble qui ne va plus dans votre intérieur... Il y aura certainement quelqu'un qui souhaitera venir le récupérer.

Nos objets ont de l'avenir !

En modifiant quelque peu nos habitudes de consommation, nous pouvons allonger considérablement la durée de vie de nos objets ce qui diminuera nos besoins en production et réduira notre quantité de déchets produits.
Concrètement :
- **Privilégier l'achat d'appareils** ayant un bon indice de réparabilité et donc plus faciles à réparer.
- **Emprunter, louer, acheter d'occasion** plutôt que d'acheter du neuf.
- **Réparer, donner, revendre, échanger** plutôt que de jeter, permet d'optimiser l'utilisation de nos objets.

Et au-delà de freiner l'impact de notre consommation sur l'environnement, toutes ces actions sont très souvent sources d'économies !

Pour s'y retrouver et adopter les bons réflexes, le Ministère de la transition écologique et l'ADEME ont créé le site : **longuevieauxobjets.gouv.fr**, un site de conseils pratiques en tout genre, d'actualités, d'outils pour partager ses objets entre voisins ou encore diagnostiquer les pannes de ses appareils.

C'est aussi un annuaire grâce auquel, on peut identifier rapidement les professionnels les plus à même de répondre à son besoin, qu'il s'agisse de trouver une alternative à l'achat neuf ou une solution pour éviter de jeter ce qui pourrait encore être utile.

Plus d'informations sur https://longuevieauxobjets.gouv.fr

Restauration d'un tableau de François Bonvin

Chaque année, la Ville de Dinan finance la restauration de quelques œuvres de son musée. En 2021, trois tableaux ont été identifiés pour leur mauvais état et ont fait l'objet d'une restauration : « Vue de Dinan depuis le viaduc » de Charles Meere, « La Porte du Jerzual » de François Gombeaux et « La Porte du Jerzual » de François Bonvin. La restauration de ces trois tableaux a été subventionnée à hauteur de 60 % par le Fonds Régional d'Aide à la Restauration.

Zoom sur « La Porte du Jerzual » de François Bonvin

Placé dans un cadre d'époque Louis XIII, le tableau de François Bonvin se singularise par la grande minutie apportée à la représentation de la fameuse Porte du Jerzual. L'auteur de l'œuvre, François Bonvin (1817-1887), est un peintre connu pour ses scènes de genre, et généralement rattaché au réalisme, courant artistique qui marque la décennie 1850 et se caractérise par ses représentations prosaïques de la vie quotidienne et des milieux modestes. Au cours de sa carrière, le peintre se rend plusieurs fois en Bretagne. Du 28 août au 7 novembre 1870, il séjourne à Dinan, invité par le peintre dinannais Jean Even. Il s'intéresse alors à la Porte du Jerzual, auguste monument du XIVe siècle constituant l'une des entrées de la ville depuis le Moyen-Âge ; il en fait probablement plusieurs études qui aboutissent, l'année suivante, à la réalisation d'un petit tableau peint à l'huile.

Ce tableau, aujourd'hui conservé par le Musée de Dinan, est un panneau de bois sur lequel l'artiste peint une scène de la vie quotidienne dinannaise : deux femmes sont placées de part et d'autre d'une petite fontaine aménagée au pied de la Porte du Jerzual, elles remplissent une cruche. Le vieil édifice est placé dans la pénombre, il occupe pour ainsi dire toute la surface du tableau empêchant notre regard d'aller au-delà, tel un écran. Seul le passage qui le traverse ouvre une perspective sur l'extérieur de la ville, baigné dans la lumière. Ce savant jeu de clair-obscur confère un bel effet de profondeur au tableau.

François Bonvin traite avec précision l'appareillage et les détails architecturaux de la Porte du Jerzual, alors qu'il brosse sommairement les deux femmes du premier plan, leurs visages et leurs vêtements se résumant à des touches de couleurs. Elles attirent pourtant notre attention grâce à leurs coiffes et leurs tabliers, touches de blanc qui se détachent du sombre mur médiéval.

Pendant longtemps tombée dans l'oubli, la production artistique de François Bonvin est redécouverte dans la seconde moitié du XXe siècle, parallèlement à la réévaluation de l'art du XIXe siècle.

Depuis, Bonvin est considéré comme l'un des meilleurs représentants du réalisme, apprécié pour la simplicité de son dessin et la fidélité de ses observations. Son tableau intitulé « La Porte du Jerzual » entre dans les collections du Musée de Dinan en 1991, acheté lors d'une vente publique, avec l'aide de l'État, contre la somme de 70 000 francs. Quoique de petit format (40 x 50 cm), il continue de nous charmer par sa sobriété.

Contact : Service Musée
02 96 87 35 41 / musees@dinan.fr

Concerts

• Samedi 11 décembre à 18h
Église Saint-Malo de Dinan

Chants d'Europe de l'Est et de Scandinavie des XIXème et XXème siècles, concert a capella par l'Ensemble Vocal Résonance.

Organisé par la service culturel de la Ville.

L'ensemble vocal Résonance est composé d'une vingtaine de chanteurs amateurs. Il aborde un large répertoire vocal, de la Renaissance à la période contemporaine, a capella ou avec accompagnement. Acteur important du milieu breton, l'ensemble vocal « Résonance » est un partenaire privilégié de l'Orchestre National de Bretagne avec lequel il collabore régulièrement au sein du Chœur Symphonique de Bretagne. Le programme présenté à Dinan reprendra des chants traditionnels et pièces sacrées de grands compositeurs de l'Europe de l'Est et du Nord avec des œuvres de Brahms, Dvorak, Ivanov, Janacek, Sibelius, Taube et Tchaïkovski.

Entrée libre
Renseignements : Service Culturel au 02 96 87 40 65 / culture@dinan.fr

• Mardi 21 décembre à 20h
Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Dinan

Beauty & the Beasts « Christmas song & bebop tunes », concert Jazz.

Organisé par l'association Jazz en place, en partenariat avec la Ville.

La chanteuse Anna Stevens vit le swing avec passion. Elle le danse et le chante depuis toujours et a une grande connaissance de l'« American Song Book » dans lequel elle s'est plongée depuis de nombreuses années. Ici, elle interprète les classiques des « Christmas song » immortalisées par Nat King Cole, Franck Sinatra, Ella Fitzgerald ou Sarah Vaughan. Elle sera accompagnée des musiciens qui sont parmi les plus actifs de la scène régionale : Jérémie Mignotte (flûtes), Vincent Robineau (guitare), Eric Richard (piano), Hugues Laserre (contrebasse) et Patrick Jouannic (batterie). Ensemble, ils ont déjà joué dans diverses formations de jazz (Le Swing Society, Snakes & ladders quintet) et sont réunis par la même passion : le bebop, genre musical apparu après les grandes années swing. Une musique qui bouillonne, où rythmes et harmonies s'entrechoquent sur des vitesses à flux tendus.

Entrée libre
Places limitées, sur inscription : jazzenplace.fr

JAZZ EN PLACE

• Jeudi 17 février à 19h30
Salle des Congrès du Théâtre des Jacobins

The Forroscopic's - Musique brésilienne, concert et bal.

Concert organisé en soutien aux Jeudis du Port.

En raison de la pandémie, les rendez-vous musicaux « les Jeudis du port » ont été annulés ces deux derniers étés. Afin de soutenir les groupes dont les concerts ont été annulés et de promouvoir la scène musicale locale, la Ville accueille le groupe « The Forroscopic's ». Ce groupe de musique latine vous emmène sur les traces du forró traditionnel, une musique et une danse à deux, typique du Nordeste du Brésil. Pour explorer le moindre recoin de la piste de danse au cœur d'un bal chaleureux, sensible et joyeux, venez virevolter sur le forró swingué de « The Forroscopic's » !

Buvette et petite restauration sur place par l'association Superfood.
Les Jeudis du Port sont d'ores et déjà en train de préparer l'été 2022 !

Un espace Facile à lire à la Bibliothèque municipale

Retrouvez un nouvel espace « Facile à lire » à la bibliothèque, en salle du fauteuil rouge. Le Facile à lire est une proposition d'offre de lecture pour les personnes ne maîtrisant pas l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire. Le Facile à lire s'appuie sur un espace attrayant et clairement identifié par un logo, sur une sélection de livres de l'édition courante, accessibles dans leur forme et valorisants dans leur fond, ainsi que sur des partenariats avec les acteurs du champ social.
Le concept Facile à lire est né et s'est développé dans les pays nordiques, la Belgique et le Canada.
La Bretagne est la première région française à l'expérimenter. Expérimenté depuis le printemps 2021 à Dinan, le Facile à lire a trouvé sa place à la bibliothèque, et a été inauguré officiellement à l'occasion de la Fête du livre.

Espace Facile à lire

Élections en 2022, pensez à vous inscrire sur les listes électorales !

• Les demandes d'inscriptions sur les listes électorales

Elles sont reçues toute l'année. Vous pouvez vous inscrire auprès de la mairie (auprès du service élections ou par voie postale) ou via le site service public.fr.

Documents à présenter : une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de trois mois. Les jeunes de 18 ans sont inscrits automatiquement suite à la journée de citoyenneté mais il est conseillé de le vérifier auprès de la Mairie.

> Dates limites d'inscription sur les listes électorales :
- 4 mars 2022 pour les élections présidentielles
- 6 mai 2022 pour les élections législatives

> Dates des élections :
- Présidentielles : 10 et 24 avril 2022
- Législatives : 12 et 19 juin 2022.

• Un 10ème bureau de vote sur la commune

La commune comptait jusqu'à présent neuf bureaux de vote. Deux d'entre eux regroupent un nombre d'électeurs très élevé rendant plus difficile le déroulement des scrutins notamment lors des opérations de dépouillement des bulletins. Il s'agit du bureau n°2 - École des Fontaines et du bureau n°4 - École de la Garaye.

Afin de désengorger ces bureaux, la Préfecture a validé la création d'un dixième bureau de vote. Ce bureau sera localisé dans **la salle R. Schuman** au 52, rue Louise Weiss à Dinan.

Les électeurs des bureaux de vote n°2 et n°4 seront désormais répartis entre les bureaux de vote n° 2, 4 et 10. Les électeurs concernés par ce changement de bureau seront prévenus par courrier au plus tard au mois de février prochain.

Vous souhaitez vous marier à Dinan ou à Léhon ?

Afin de préparer cet événement sereinement, quelques formalités sont à accomplir auprès de la Mairie avant de fixer la date de la célébration.

• Le mariage peut être célébré :
- Dans la commune du domicile de l'un ou de l'autre des futur(e)s époux(ses),
- Dans la commune de domicile d'un des parents des futur(e)s époux(ses).

• Le retrait et le dépôt des dossiers de mariage se font sur rendez-vous en appelant le :
- 02 96 39 22 43 pour les mariages célébrés à l'Hôtel de Ville de Dinan
- 02 96 87 40 41 pour les mariages célébrés à la commune déléguée de Léhon.

La présence des futurs mariés est obligatoire au retrait et au dépôt du dossier. La date de célébration du mariage est fixée avec l'agent de l'état civil lors du rendez-vous de dépôt du dossier complet. Dans le cas d'un dossier incomplet, celui-ci sera restitué et un nouveau rendez-vous sera proposé.

Attention : Certaines périodes de l'année sont particulièrement prisées pour l'organisation des mariages. Il est donc conseillé d'anticiper ces démarches pour s'assurer de la disponibilité de la mairie à la date de célébration souhaitée.

Retrouvez toutes les informations sur les conditions légales du mariage sur www.service-public.fr rubrique mariage en France.

Nouvelle carte nationale d'identité

Cette carte, au format d'une carte de crédit, est plus sécurisée (données biométriques enregistrées dans une puce) et plus pratique. Sa durée de validité est de dix ans. Si votre carte actuelle est encore valide (15 ans), il n'est pas nécessaire de la renouveler. Les demandes de cartes nationales d'identité et de passeports sont traitées sur rendez-vous (à prendre en ligne sur le site internet de la Ville ou par téléphone). Il est vivement recommandé d'effectuer une pré-demande en ligne afin de réduire les délais de traitement.

Attention pour les cartes nationales d'identité, comme pour les passeports, les délais sont assez longs. Pensez à bien vérifier la date de validité sur votre pièce d'identité et à anticiper.

Contact : 02 96 39 22 43.

Recensement et classement des meublés de tourisme

La déclaration de meublés de tourisme est obligatoire, et s'effectue auprès de la mairie de la commune où est situé le meublé.
La déclaration se fait au moyen du formulaire Cerfa N° 14004*04 qui doit être complété puis déposé ou envoyé par voie postale ou électronique : **mairie@dinan.fr**
Un récépissé est enregistré et tamponné par la Ville, puis retourné au propriétaire. Celui-ci sera ensuite diffusé au service dédié de Dinan Agglomération pour le calcul de la taxe de séjour, ainsi qu'à l'Office du tourisme pour enregistrement de l'offre. Toute personne ne déclarant pas son meublé peut être punie d'une amende.

Qu'est-ce qu'un meublé de tourisme ? Les meublés de tourisme sont des locations saisonnières destinées à des personnes de passage, qui les occupent à des fins de tourisme ou de villégiature, sans y élire domicile. À la demande des propriétaires, ils peuvent être classés par les services de l'État dans une catégorie officielle (de 1 à 5 étoiles).

GROUPE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

La démocratie participative, une réflexion et des engagements !

Donner toute sa place à la démocratie participative tel est l'objectif de la majorité municipale. Avec la volonté de poser le principe de l'importance de penser collectivement l'action publique, mais aussi, d'afficher que l'Élu n'est pas l'unique décisionnaire.

L'exercice ne s'improvise pas ! Définir clairement son périmètre est un préalable incontournable. Dans ce cadre, un étudiant en sociologie accompagne la Ville qui pourra s'appuyer sur un travail universitaire. Cette réflexion a pour finalité de mettre en œuvre des actions et des instances participatives au plus près des spécificités communales, des besoins et des aspirations de chacun d'entre nous.

Toutefois, la démocratie participative ce n'est pas sur tout et tout le temps. Véhiculer cette idée est pure démagogie. À l'échelle de nos administrés, des talents existent et des expertises peuvent être collectées avec méthode et pragmatisme. En fonction des sujets et des projets, cette participation doit être plus ou moins directe, plus ou moins inclusive, plus ou moins structurée. Cette démarche vise à renforcer la légitimité et l'efficacité de notre action publique, ainsi que la proximité entre élus et citoyens face à la montée de la « crise de la représentation » et de la défiance.

Mais, si la critique est facile, l'art est, quant à lui, difficile. Comment intéresser et faire participer les citoyens ? Comment éviter les comportements individualistes ? Comment faire mesurer l'importance des enjeux ? Cette question de la disponibilité mentale et matérielle des citoyens est un enjeu crucial. Certaines conditions doivent être réunies :

- La qualité de l'ingénierie participative qui permet de concevoir, d'animer et d'accompagner ces processus de participation.
- La recherche systématique de la participation de tous et de l'inclusion. Les conditions doivent être créées pour que chacun puisse jouer un rôle.
- L'articulation de la participation avec la décision politique et la mise en œuvre des projets. Trop de dispositifs participatifs restent déconnectés des lieux où les décisions se prennent réellement.

Enfin, une concertation sérieuse n'a d'avenir que pour des décisions qui sont encore malléables et qui n'ont pas fait l'objet d'arbitrages définitifs. Laisser croire le contraire fait plus de mal que de bien et décrédibilise l'action politique. Ce n'est pas la voie que nous choisirons !

Une politique publique participative, inclusive, réfléchie, pragmatique et sérieuse, voilà le projet porté par la majorité municipale.

Je vous souhaite à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année empreintes de partage et de fraternité.

Odile MIEL-GIRESSE

Élue en charge de la Communication,
de la Démocratie Participative,
de la formation des élus et des jumelages

Pour le groupe de la Majorité

GROUPE « DINAN DIVER'CITÉ »

Pour un véritable hôpital à Dinan.

L'année 2021 se termine sans voir la fin de l'épidémie de COVID-19.

Espérons que l'année 2022 nous libère de cette chape de plomb.

Espérons également qu'elle permette à de nombreux habitant.e.s de retrouver une vie digne à la hauteur des richesses de notre pays : pouvoir se loger correctement et sortir de la précarité énergétique, se déplacer aisément, retrouver une vie sociale et du pouvoir d'achats.

D'un point de vue politique, l'année 2022 sera un tournant national avec les élections présidentielle et législatives.

Nous constatons depuis des années un affaiblissement profond de la démocratie locale, source d'une croissance de l'abstention que nous pourrons constater dans les futures élections.

Face au désintérêt et à l'abstention, Dinan pourrait être un bel exemple de démocratie locale réelle.

Nous avons besoin de rêver, certes, mais surtout de nous projeter dans l'avenir avec confiance en participant aux politiques locales et en les construisant collectivement.

Instaurons de nouvelles mesures redonnant le pouvoir aux citoyen.ne.s : création de « conventions citoyennes » pour les questions financières ouvert hors des listes électorales, appliquer les dispositifs de transparence et de contrôle nationaux à l'échelle locale (registre des lobbys locaux, publications des agendas des élu.e.s) ; limitation morale à deux mandats consécutifs pour renouveler et partager le pouvoir local ; utiliser le référendum local d'initiative citoyenne ; créer un poste de présidence du conseil municipal ; rendre possible l'inscription de sujets à l'ordre du jour des conseils municipaux par les citoyen.ne.s.

Combattre dès aujourd'hui le déficit de démocratie locale en favorisant la participation citoyenne, améliorera la participation aux prochaines élections.

Nous vous souhaitons une excellente santé pour vous et vos proches et de belles fêtes de fin d'année à tou.te.s.

Pour le groupe municipal Dinan diver'Cité

Stella CORBES, Michel FORGET,
Soilihi ABOUDOU et Joris SANSON

GROUPE RASSEMBLEMENT POUR DINAN

L'expression politique de M. de Mellon ne nous est pas parvenue avant le bouclage de cette édition.

AGENDA

Retrouvez ici les manifestations prévues.
Le contexte étant incertain, cet agenda peut évoluer.
Nous vous invitons à consulter l'agenda numérique de la Ville : www.dinan.fr/57/agenda

DÉCEMBRE

> **3, 4 et 5 septembre :** Festival International des Créateurs de Mode
> **Du 4 au 24 décembre :** Marché de Noël de Dinan (Esplanade de la Résistance)
- **Inauguration le samedi 4 décembre à 12h**
> **4 décembre :** Téléthon devant l'ancienne Police Municipale de l'Hôtel de Ville, de 10h à 17h - animations/stands/repas
> **10 décembre :** Marché de Noël de Léhon (Abbaye de Léhon)
> **11 décembre :** Concert de Chants d'Europe de l'Est et Scandinavie, Église Saint-Malo
> **11 et 12 décembre :** Déambulation d'échassiers de Noël
> **14 décembre : Spectacle pour les seniors dinannais et léhonnais « musiques et chants de Noël »** par l'ensemble musical A Tempo,
15h - Théâtre des Jacobins
> **17, 18 et 19 décembre :** Déambulation d'échassiers de Noël
> **21 décembre :** Concert organisé par Jazz en Place **- 20h,** Salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville
> **22 décembre :** Feu d'artifice de Noël - **19h45,** Château de Dinan
> **29 décembre :** Corrida Dinannaise, course à pied nocture et déguisée **- 19h**

JANVIER

> **3 janvier :** Fin des illuminations

VOEUX :
> **Léhon :** Vendredi 7 janvier - 19h, Salle du Clos Gastel
> **Dinan :** Vendredi 14 janvier - 19h, au Théâtre des Jacobins

BANQUET DES AÎNÉS **:**
> **Léhon :** Dimanche 16 janvier, repas des seniors léhonnais, à la Salle du Clos Gastel - 12h
> **Dinan :** Dimanche 20 février, banquet des aînés dinannais, au Centre des Congrès René Benoit - 12h

FÉVRIER

> **Du 1er au 5 février :** Festival des Films Courts

MARS

> **Mars 2022 :** Animations organisées par le CLSPD, dans le cadre de la journée des droits des femmes du 8 mars.
Plus d'infos à venir sur www.dinan.fr

Horaires et contacts Mairie

Accueil Hôtel de Ville :
02 96 39 22 43
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30
Le samedi de 9h à 12h (État Civil)

Accueil Mairie déléguée de Léhon :
02 96 87 40 40
Heures d'ouverture :
Du lundi au vendredi de 8h à 12h
et de 13h30 à 17h30

Bibliothèque
(de septembre 2021 à juin 2022) :
02 96 39 04 65
Mardi 14h-18h30
Mercredi 10h-18h30
Jeudi 14h-18h30
Vendredi 14h-20h
Samedi 10h-18h30
Le deuxième dimanche du mois : 14h-18h
La bibliothèque est fermée les jours fériés.

Autres services :
Police Municipale : 02 96 39 57 57
Collecte et tri des déchets : 02 96 85 25 46
Atelier du 5 Bis : 02 96 39 38 21
Urbanisme : 02 96 87 11 59
CCAS : 02 96 87 17 00

Numéros d'urgences

Appel d'urgence portable : 112
Appel d'urgence sourds et malentendants : 114
Police secours : 17
Pompiers : 18
SAMU :15
Centre antipoison : 01 40 05 48 48
Gendarmerie : 02 96 87 74 00
Pharmacies de garde : se renseigner auprès de la Gendarmerie : 02 96 87 74 00